

La Suisse bénéficie considérablement des entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger

Dans les débats actuels sur les frais de santé, certains avancent l'argument selon lequel les dépenses en médicaments des assurés des caisses-maladie en Suisse partent majoritairement à l'étranger. Ainsi, Simonetta Sommaruga, conseillère aux Etats, déclarait dans l'édition du 31 mai 2009 du «Sonntag»: «Dans l'assurance de base, un franc sur quatre est dépensé en médicaments – soit 5 milliards de CHF, dont au moins 3 milliards partent à l'étranger, étant donné que 70% des médicaments sont importés. Avec les prix exorbitants de nos médicaments, nous alimentons les groupes pharmaceutiques étrangers, qui ne créent pas d'emplois ni ne paient d'impôts en Suisse.» **En réalité, les faits sont tout autres.**

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES AYANT LEUR SIÈGE À L'ÉTRANGER: ENVIRON 3,5 MILLIARDS DE CHF

Il est vrai que les entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger représentent environ 70% du marché pharmaceutique suisse. Leur part sur le marché des médicaments remboursés par les caisses-maladie au prix d'usine s'élève donc à environ 3,5 milliards de CHF. Environ 80% des nouveaux médicaments innovants et utiles proviennent de ces fabricants. Néanmoins, le chiffre d'affaires de 3,5 milliards de CHF ne part pas intégralement à l'étranger, comme le suppose, à tort, la conseillère aux Etats, Simonetta Sommaruga. Il sert aussi à financer des organisations d'entreprises en Suisse, à payer des salaires et des prestations sociales, à promouvoir le perfectionnement des médecins et des pharmaciens, à effectuer des études cliniques sur de nouveaux principes actifs et à payer les coûts de production, les dépenses de marketing, les frais de gestion et les impôts en Suisse. Dans plusieurs cantons, les entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger comptent parmi les plus gros contribuables.

12 000 EMPLOIS DIRECTS EN SUISSE

Les 71 sociétés membres de la vips Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse, emploient directement 12 000 personnes environ en Suisse dans leurs organisations d'entreprises et dans d'autres sociétés du groupe (source: enquête réalisée par la vips). A ceci s'ajoute un

nombre indéterminé d'emplois indirectement soutenus ou garantis par ces sociétés.

PLUS D'UN MILLIARD DE CHF D'IMPÔTS FÉDÉRAUX

De nombreuses entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger sont en outre représentées en Suisse par des sociétés d'exploitation de brevets. Par l'exploitation de leurs brevets sur des marchés étrangers, ces groupes versent chaque année à la Suisse des impôts fédéraux d'un montant dépassant largement un milliard de CHF.

CONCLUSION

L'économie suisse bénéficie considérablement des entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger. Celles-ci emploient environ 12 000 personnes. Les salaires et prestations sociales, les frais d'exploitation et de gestion ainsi que les impôts constituent chaque année des dépenses de plusieurs milliards de CHF, un montant qui dépasse très largement le bénéfice que ces sociétés transfèrent à leur siège à l'étranger.

Les débats sur les frais de santé en Suisse ne doivent pas servir de motif pour remettre en question les relations commerciales de la Suisse, solidement établies depuis des décennies. La prospérité de la Suisse dépend largement des échanges commerciaux avec l'étranger. Ces échanges garantissent notamment que les patients suisses puissent avoir accès à des médicaments modernes. La Suisse, qui représente seulement 2% du marché pharmaceutique mondial, profite plus que la moyenne des investissements élevés des entreprises pharmaceutiques dans la recherche et le développement.

La vips Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse, soutient les efforts du Parlement et du Conseil fédéral visant à réduire les coûts du système de santé. Les entreprises pharmaceutiques y apporteront une contribution substantielle, comme par le passé. Les modifications des ordonnances prévues par le Département fédéral de l'intérieur pour l'année prochaine constitueront la base de ces mesures.